

Séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 21 juin 2018 à 9 h 30 à la salle du Conseil Kilgour de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice, à Beauharnois, à laquelle sont présents les représentants suivants :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Bruno Tremblay, vice-président de la Régie et maire de Beauharnois
Mme Maude Laberge, préfète de la MRC et mairesse de Sainte-Martine
M. Miguel Lemieux, maire de Salaberry-de-Valleyfield

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, président de la Régie et maire de Saint-Isidore
M. Jean-Claude Boyer, préfet de la MRC et maire de Saint-Constant
M. Pierre-Paul Routhier, maire de Châteauguay

Les représentants présents forment le quorum du conseil d'administration, sous la présidence de M. Sylvain Payant.

Assistent également :

M. Pierre Tardif, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon
Mme Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry
M. Gilles Marcoux, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Roussillon
Mme Annick Gosselin, chargée de projet – implantation – Complexe BioM
Mme Mélanie Cloutier, coordonnatrice aux communications de la MRC de Roussillon
Mme Marie-Josée Leblanc, adjointe au service du greffe et à la direction générale de la MRC de Beauharnois-Salaberry

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration le 5 juin 2018.

2018-06-31 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Claude Boyer
Appuyé par M. Miguel Lemieux
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte. Il est 9 h 30.

ADOPTÉE

2018-06-32 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Miguel Lemieux
Appuyé par Mme Maude Laberge
Et unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit ci-après :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Appel de propositions numéro RIVMO-CCO-2017-02 – Modification aux modalités de paiement de l'infrastructure
4. Appel de propositions numéro RIVMO-CCO-2017-02 - Approbation des nouvelles dispositions de l'entente de partenariat visant la conception, la construction, l'opération et l'entretien d'un centre intégré de recyclage des matières organiques
5. Période de questions
6. Levée de la séance

ADOPTÉE

2018-06-33 APPEL DE PROPOSITIONS NUMÉRO RIVMO-CCO-2017-02 – MODIFICATION DES MODALITÉS DE PAIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE

ATTENDU que tel qu'autorisé par la résolution numéro 2017-05-18, la Régie a procédé, le 22 novembre 2017, à l'Appel de propositions portant le numéro RIVMO-CCO-2017-02 relatif à l'implantation d'un Centre intégré de recyclage des matières organiques par biométhanisation et compostage;

ATTENDU que lors de la rencontre plénière tenue le 21 juin 2018, les conseillers financiers de la Régie ont proposé d'apporter certaines modifications aux modalités de paiement de l'infrastructure.

En conséquence,

Il est proposé par M. Bruno Tremblay
Appuyé par M. Jean-Claude Boyer
Et unanimement résolu

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie à modifier les modalités de paiement de l'infrastructure définies dans l'Appel de propositions portant le numéro RIVMO-CCO-2017-02, le tout tel que convenu lors de la rencontre plénière tenue le 21 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-06-34 APPEL DE PROPOSITIONS NUMÉRO RIVMO-CCO-2017-02 – APPROBATION DES NOUVELLES DISPOSITIONS DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT VISANT LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION, L'OPÉRATION ET L'ENTRETIEN D'UN CENTRE INTÉGRÉ DE RECYCLAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES PAR BIOMÉTHANISATION ET COMPOSTAGE

ATTENDU que lors de la rencontre plénière tenue le 21 juin 2018, le directeur général et la chargée de projet de la Régie ont proposé aux administrateurs d'apporter certaines modifications aux dispositions de l'«Entente de partenariat visant la conception, la construction, l'opération et l'entretien d'un centre intégré de recyclage des matières organiques par biométhanisation et compostage».

En conséquence,

Il est proposé par M. Miguel Lemieux
Appuyé par M. Bruno Tremblay
Et unanimement résolu

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie à modifier certaines dispositions de l'«Entente de partenariat visant la conception, la construction, l'opération et l'entretien d'un centre intégré de recyclage des matières organiques par biométhanisation et compostage», le tout tel que convenu lors de la rencontre plénière tenue le 21 juin 2018.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus répondent aux questions posées par un citoyen de Saint-Philippe-de-Laprairie, lesquelles portent sur les sujets suivants :

- le résultat des projets vitrines de collecte de matières organiques en cours sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry (pourcentage de participation, qualité et quantité de matière recueillie, etc.);
- l'échéancier pour la mise en opération de l'usine de BioM ;
- les mesures à prévoir pour encourager la participation des industries, des commerces et des institutions (écoles, hôpitaux, centres d'hébergement, etc.) à la collecte des matières organiques ;
- la nécessité de tenir des séances d'information s'adressant aux citoyens;

- les différents thèmes qui pourraient être abordés dans les prochaines communications de la Régie ou des MRC (identification des matières organiques qui seront collectées, entretien des bacs, contrôle des odeurs, etc.)

Une citoyenne de Saint-Stanislas-de-Kostka demande quelques précisions au sujet du contrat de collecte, de transport et de traitement des matières organiques récemment octroyé par la MRC de Beauharnois-Salaberry. M. Miguel Lemieux répond à ses interrogations et elle suggère que cette information soit diffusée sur les sites Internet de BioM et des MRC.

2018-06-35 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Claude Boyer
Appuyé par M. Bruno Tremblay
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10 h 05.

ADOPTÉE

[Note : Ce procès-verbal a été rédigé par M. Pierre Tardif, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie lors de la tenue de la séance extraordinaire du 20 juin 2018.]

Sylvain Payant
Président

Linda Phaneuf
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim